

Michel VIALAY
Député des Yvelines

Paris, le 20 février 2018

Réf : Rappel et interrogations à l'intention de Monsieur le Ministre

Monsieur le Ministre,

J'ai évoqué lors de votre audition devant la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, le 27 septembre 2017, la création d'une opération de requalification de copropriété dégradée d'intérêt national dans la ville de Mantes-la-Jolie.

Vous vous êtes engagé, Monsieur le Ministre, lors de cette même audition, à vous renseigner et à donner suite dans les plus brefs délais. Cette réponse devait, selon vous, pouvoir intervenir dans la semaine. Faut que votre engagement ne soit tenu, je vous ai alors adressé un courrier de relance daté du 31 octobre 2017.

Malheureusement toujours sans la moindre nouvelle à ce jour, soit près de 5 mois plus tard, je tiens à vous faire part de mon étonnement et, je vous le confesse bien volontiers, de mon agacement.

Le cas échéant, je vous rappelle que ma demande visait à obtenir la confirmation que, dans une logique de continuité de l'Etat, vous feriez vôtres les engagements de Mme Cosse qui, en sa qualité de Ministre du précédent gouvernement, a confirmé, en avril 2017, qu'au Val Fourré, à Mantes-la-Jolie, le parc fragile et vieillissant des copropriétés, et le risque de décrochage qui s'accroît avec la rénovation massive du parc locatif social, justifiaient l'intervention de l'Etat dans le cadre d'une O.I.N. Dès avril 2017, Mme Cosse a donc confié aux services du ministère d'engager la signature le plus rapidement possible du décret instituant cette ORCOD-IN, nous précisant que le Conseil d'Etat pourrait se réunir entre la mi-juillet et octobre 2017, permettant de promulguer le décret dans la foulée.

Je considère, Monsieur le Ministre, que le délai qui a été le vôtre, est un délai que l'on peut estimer suffisant pour espérer une réponse de votre part à ce sujet, et ce d'autant plus à présent que l'absence du décret attendu montre manifestement que les délais prévus ne sont pas tenus.

Un Député de la République n'est-il pas en droit, Monsieur le Ministre, de recevoir une réponse dans un délai raisonnable lorsqu'il interroge ou interpelle respectueusement un membre du Gouvernement ?

Aussi, Monsieur le Ministre, j'attends que vous apportiez très rapidement une réponse à ce qui est un véritable enjeu social et urbain, et surtout une attente très forte des habitants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.



Michel VIALAY

Monsieur Jacques MEZARD
Ministre de la Cohésion des Territoires
72 Rue de Varenne - 75007 Paris